

Réunion des membres du Conseil d'administration de Santé Ontario

Date : Le 23 novembre 2022

Procès-verbal

Directeurs présents : Bill Hatanaka (président), Elyse Allan (vice-présidente), Jay Aspin, Alex Barron, Jean-Robert Bernier, Adalsteinn Brown, Lynda Hawton Kitamura, Gillian Kernaghan, Jackie Moss, Paul Tsaparis

Directeurs absents : Anju Virmani

Santé Ontario : Matthew Anderson (président et directeur général) Anne Corbett (avocate générale et directrice générale, services juridiques, confidentialité et risques), Ashley Potts (gestionnaire de programme, services juridiques, confidentialité, risques et gouvernance), Christine Gan (adjointe de direction, services juridiques, risques, confidentialité et gouvernance), Phuong Truong (coordonnateur de la gouvernance), Louise Verity (conseillère stratégique, bureau du PDG), Angela Tibando (directrice, Excellence numérique en santé - point 10), Elham Roushani (directeur général des finances – point 12), April Gamache (dirigeante générale des ressources humaines - point 13 par vidéoconférence)

Invités : S.O.

| Poi nt | Sujet | Principaux points de discussion | Décision | Mesures à prendre et prochaine s étapes |
|-----------|------------------------------|---|-----------------------------------|--|
| 1. | Mot d'ouverture du président | Le président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration. | | |
| 1.1 | Ouverture | La réunion est déclarée ouverte à 12 h 25. | | |
| 1.2 | Constatation du quorum | Le quorum étant présent, la réunion est officiellement constituée. | | |
| 1.3 | Déclaration des conflits | Le D ^r Kernaghan déclare un conflit avec le point 4.2 dans le rapport du Comité des finances, de l'audit et des risques. | | |
| 1.4 | Approbation de | | Sur proposition dûment présentée, | |

| Poi nt | Sujet | Principaux points de discussion | Décision | Mesures à prendre et prochaine s étapes |
|-----------|--|--|--|--|
| | l'ordre du jour | | appuyée et adoptée à l'unanimité, l'ordre du jour est approuvé sans modification. | |
| 1.5 | Hommage – Jay Aspin | M. Aspin dédi la réunion à toutes les personnes qui travaillent sans relâche au sein du système de santé de l'Ontario, y compris les professionnels administratifs, les cadres du système de santé, les praticiens, les fournisseurs de soins de santé, les membres des Équipes Santé Ontario et les fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire. M. Tsaparis rendra l'hommage lors de la prochaine réunion du Conseil. | | |
| 1.7 | Examen des points de suivi | Le président indique qu'il n'y a pas de suivi à faire en novembre. | | |
| 2. | Ordre du jour consensuel | | | |
| 2.1 | Approbaton du procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2022 | | Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2022 est approuvé. | |
| | | Le Conseil passe à une séance en huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée</i> . | | |
| | | Le Conseil reprend en séance publique. | | |
| 9. | Rapport du Comité de gouvernance et de mise en candidature | Le président du Comité fait un compte rendu sur la réunion du 22 novembre 2022, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • l'ordre du jour consensuel public; <ul style="list-style-type: none"> ○ la <i>Board Appointee Per Diem Policy</i> (Politique sur l'indemnité quotidienne des personnes nommées); • le retour sur l'orientation du Conseil pour les nouveaux directeurs. | Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, le Conseil d'administration de Santé Ontario approuvé la résolution suivante : IL EST RÉSOLU QUE : Le Conseil approuve les changements apportés à la <i>Board</i> | |

| Poi nt | Sujet | Principaux points de discussion | Décision | Mesures à prendre et prochaines étapes |
|-----------|---|---|---|---|
| | | | <i>Appointee Per Diem Policy</i> sans modification. | |
| | | Le Conseil passe à une séance en huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée</i> . | | |
| | | Le Conseil reprend en séance publique. | | |
| 10. | Rapport du Comité de l'innovation et de la transformation | Le président du Comité fait un compte rendu sur la réunion du 22 novembre 2022, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • l'ordre du jour consensuel public; <ul style="list-style-type: none"> ○ le rapport sur la cybersécurité. | | |
| | | Le Conseil passe à une séance en huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée</i> | | |
| | | Le Conseil reprend en séance publique. | | |
| 11. | Rapport du Comité sur la qualité | Le président du Comité fait un compte rendu sur la réunion du 22 novembre 2022, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la mise à jour sur la gestion; • la santé des Premières Nations, des Métis et des Autochtones en milieu urbain; • l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme • les services en français. | | |
| | | Le Conseil passe à une séance en huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée</i> . | | |
| | | Le Conseil reprend en séance publique. | | |
| 12. | Rapport du Comité des finances, de l'audit | Le président du Comité fait un compte rendu sur la réunion du 23 novembre 2022, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • les états financiers de SO pour la période se terminant le | | |

| Poi nt | Sujet | Principaux points de discussion | Décision | Mesures à prendre et prochaines étapes |
|-----------|---|--|---|---|
| | et des risques | 30 septembre 2022. | | |
| | | Le Conseil passe à une séance en huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée</i> . | | |
| | | Le Conseil reprend en séance publique. | | |
| 13. | Rapport du Comité des ressources humaines et de la rémunération | Le président du Comité fait un compte rendu sur la réunion du 23 novembre 2022, notamment : <ul style="list-style-type: none"> la mise à jour trimestrielle de SO sur l'équité, l'inclusion, la diversité et l'antiracisme. | | |
| | | Le Conseil passe à une séance en huis clos pour discuter de sujets qui sont ou peuvent être assujettis à des exemptions en vertu de la <i>Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée</i> | | |
| | Fin de la réunion | La réunion est levée à 17 h. | Sur proposition dûment présentée, appuyée et adoptée à l'unanimité, la réunion est levée. | |



William Hatanaka, président du Conseil



Anne Corbett, secrétaire générale